

# FO vous aide à obtenir votre classement en tant que stagiaire

Fiche à envoyer à votre syndicat (voir page 2)

JE SUIS ADHERENT FO  OUI  NON

Concours	discipline
Nom	Prénom
Corps	
Adresse	
Tel	Mail

**ATTENTION !** Joindre tous vos contrats et, si possible, la fiche récapitulative de vos services établis par l'administration. Envoi par mail en format JPEG ou PDF conseillé.

## COMPLÉTER LE TABLEAU CI-DESSOUS ▼

Activité antérieure	Durée en jours 1 an = 360 jours 1 mois = 30 jours	Quotité de service <sup>(2)</sup>	Coefficient	Durée retenue (Durée x Quotité x Coefficient)	Remarques
Enseignant contractuel et titulaires d'un corps d'enseignement de l'éducation nationale			135/135 <sup>(1)</sup>		L'année d'élève fonctionnaire n'est pas prise en compte dans le classement !
AESH, AED, AP, MDP, EAP			100/135 <sup>(1)</sup>		La bonification de deux mois pour les alternants contractuels a été supprimée
Enseignant dans le privé			Sous contrat : 135/135 <sup>(1)</sup> Hors contrat : 90/135 <sup>(1)</sup>		
Activités professionnelles dans le secteur privé			2/3		
Contractuel de droit public			2/3		
Elève professeur à l'ENS			50 % pour la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> année		75% pour les lauréats de l'agrégation
			100 % pour la 3 <sup>ème</sup> et la 4 <sup>ème</sup> année		
Fonctionnaires B et C			2/3		Fonctionnaires au 31/08/2026, les activités antérieures et la période de fonctionnaire ne sont pas cumulables. Le plus favorable des deux est pris en compte.
Service National			100%		
<b>TOTAL</b>				<b>jours</b>	

(1) /175 pour l'agrégation - (2) Un temps partiel d'une quotité supérieure à 50% est pris en compte comme un temps complet. Pour une quotité inférieure à 50%, l'ancienneté est comptabilisée au prorata du temps de travail effectif.

## TABLEAUX ANNEXES

Correspondance théorique échelon/ancienneté		Grille des indices : (indices nouveaux majorés, INM)				
Échelon	Ancienneté	Échelon	PE, PLP, Certifié, PEPS, Psy-EN	Rémunération nette avant prélèvement à la source	Agrégés	Rémunération nette avant prélèvement à la source
1 <sup>er</sup> échelon	0 jours	1 <sup>er</sup> échelon	395	1 771 €	455	2 005 €
2 <sup>ème</sup> échelon	360 jours	2 <sup>ème</sup> échelon	446	2 121 €	503	2 344 €
3 <sup>ème</sup> échelon	720 jours	3 <sup>ème</sup> échelon	453	2 176 €	518	2 430 €
4 <sup>ème</sup> échelon	1 440 jours	4 <sup>ème</sup> échelon	466	2 214 €	547	2 530 €
5 <sup>ème</sup> échelon	2 160 jours	5 <sup>ème</sup> échelon	481	2 257 €	584	2 653 €
6 <sup>ème</sup> échelon	3 060 jours	6 <sup>ème</sup> échelon	497	2 286 €	623	2 779 €
7 <sup>ème</sup> échelon	4 140 jours	7 <sup>ème</sup> échelon	524	2 321 €	664	2 868 €
8 <sup>ème</sup> échelon	5 220 jours	8 <sup>ème</sup> échelon	562	2 391 €	715	2 989 €
9 <sup>ème</sup> échelon	6 480 jours	9 <sup>ème</sup> échelon	595	2 520 €	762	3 172 €
10 <sup>ème</sup> échelon	7 920 jours	10 <sup>ème</sup> échelon	634	2 644 €	805	3 312 €
11 <sup>ème</sup> échelon	9 360 jours	11 <sup>ème</sup> échelon	678	2 816 €	835	3 429 €

Vous serez reclassé au .....<sup>ème</sup> échelon avec une ancienneté de .....